

Fiche chantier - équipement

Le Teil

Etude offre de services 2017

Équipement	SMAC 07
-------------------	----------------

1/ Quelle(s) équipe(s) ? avec qui ? pour qui ?

Équipe / Coordination	Partenaires à associer
<p>Équipe actuelle : 8 personnes occupant les postes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Direction - Coordination artistique - Administration - Communication - Régie technique - Coordination Cavajazz - Coordination La Presqu'île - Accueil & logistique La Presqu'île. <p>Certains postes devront être adaptés au nouveau projet (gestion des locaux de répétition notamment), et l'équipe potentiellement élargie (médiation culturelle, régie, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ économie : partenariats à construire (chambre de commerce, acteurs économiques locaux (mécénat, sponsoring)) ✓ culturel/socio-culturel : Cinéma Le Regain (programmation conjointe) ; Médiathèque (présentation d'ouvrages) ; Ecole de musique ; musée de la Résistance. ✓ insertion, information, orientation : structures locales et départementales ✓ jeunesse : structures d'enseignement locales et départementales (primaire, secondaire, troisième cycle, universités), ✓ collectivités : collectivités locales (CCARC, collectivités voisines), CR07, Départements Ardèche et Drômes, Région AURA ✓ environnement/développement rural : PNR pour ses actions hors les murs, structures locales dédiées au développement rural ✓ autres : Office de Tourisme Intercommunal + PAH : histoire du lieu

Les différents publics et ce qui les caractérise

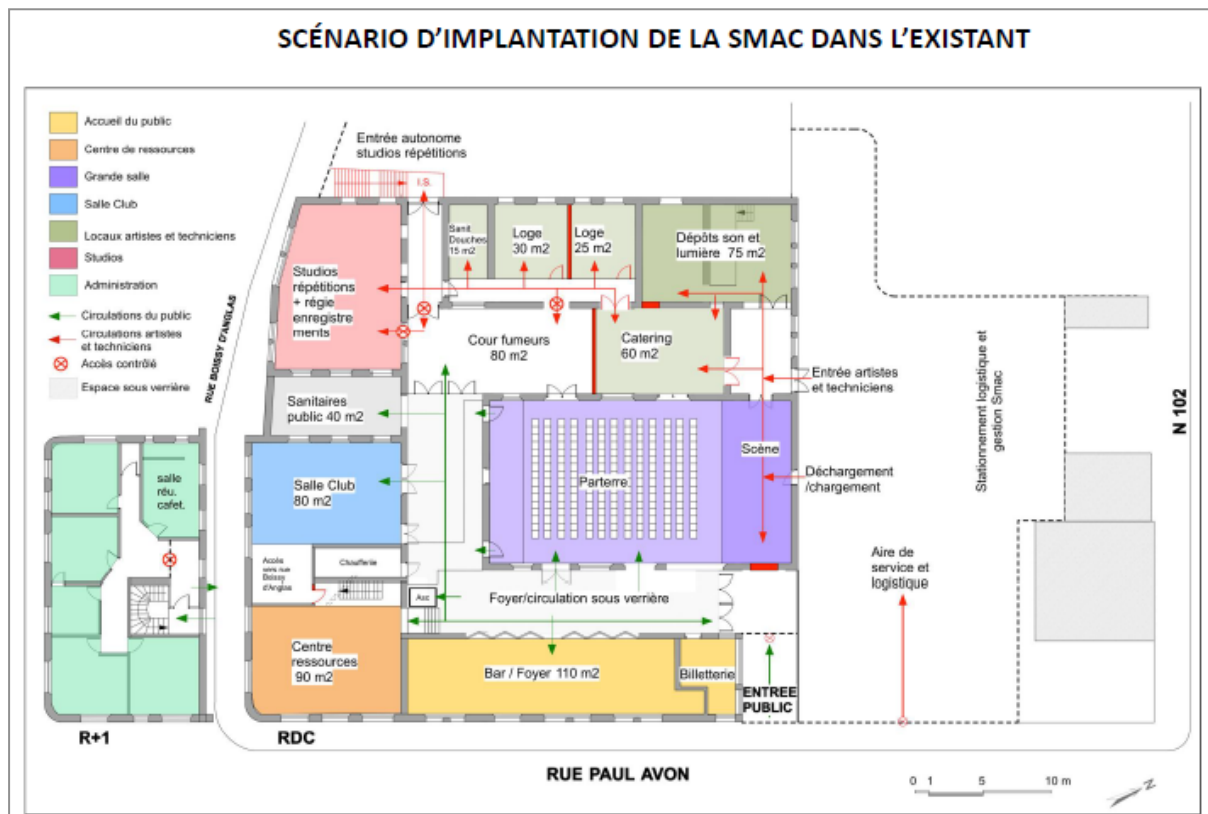
- ✓ Usagers du lieu pour la diffusion (concert, festivals...) : public local (CCARC), départemental, régional
- ✓ Usagers du lieu pour la création (répétition, résidences) : musiciens professionnels et amateurs locaux, départementaux, régionaux
- ✓ Usagers du lieu pour la médiation : habitants, scolaires... locaux, voire départementaux
- ✓ Usagers du lieu pour d'autres propositions à inventer : librairie, espace de rencontre, bar, activité annexe...

2/Présentation de l'équipement

Descriptif

La future SMAC occupera une partie des anciens abattoirs, réhabilités pour l'occasion.

Travaux et évolutions



- ✓ Statut de salle de 3^{ème} catégorie (de type L) = salle de spectacles
- ✓ 830 m² dédiés à l'activité :
 - Grande salle de concerts (600 pl. debout, 200 pl. assis): 300 m²
 - Loges et espaces pour musiciens et techniciens : 120 m²
 - Espace d'accueil, d'information et de rencontre : 80 m²
 - 2 studios d'enregistrement et 1 régie d'enregistrement : 100m²
 - Une salle « club » pour les résidences : 80 m²
 - Un espace bar / foyer : 150m²
- ✓ Des espaces de travail pour l'équipe de la salle
- ✓ Parking prévu de l'autre côté de la voie ferrée (distance d'environ 300m avec passage sous tunnel)

3/Enjeux et objectifs

Ce qui se joue actuellement pour l'équipement sur le territoire, éléments de sa raison d'être

La future SMAC se conçoit comme un espace culturel ouvert, connecté aux autres établissements culturels du Teil : médiathèque, musée, office de tourisme, espace culturel Le Temple.

Bien qu'il soit géré par une structure indépendante, il doit inscrire son action dans les valeurs défendues à travers l'action culturelle locale :

- ✓ **L'ouverture.** Aux esthétiques, aux pratiques, aux publics...
- ✓ **Le sens artistique.** Volonté de porter une exigence sur le fond comme sur la forme.
- ✓ **L'appropriation et l'intelligence.** Dialogue entre institutions et associations pour porter le projet en coresponsabilité.
- ✓ **L'organique.** Un espace extérieur / intérieur qui se veut vivant et adaptable au fur et à mesure que s'y développent des usages. Un fonctionnement partenarial par essais-erreurs et avec des ajustements en continu est à favoriser.

La future SMAC est inscrite dans la vie de son quartier (anciens abattoirs, centre-ville) et ouverte à un territoire élargi (territoire de l'intercommunalité).

Les finalités, missions et objectifs de l'équipement

La future SMAC est une salle de spectacles dédiée à un projet artistique et culturel précis devant respecter le cahier des charges SMAC du ministère de la Culture (arrêté du 5 mai 2017) :

*Le label « Scène de musiques actuelles - SMAC » est attribué aux structures porteuses d'un **projet artistique et culturel d'intérêt général** dans le champ des musiques actuelles qui regroupe notamment : chanson, jazz et musiques improvisées, musiques traditionnelles et musiques du monde, rock, pop, électro, rap, auxquelles peuvent s'articuler d'autres disciplines artistiques. Les structures labellisées « Scènes de musiques actuelles - SMAC » ont pour **principal objet de favoriser, d'accompagner, de promouvoir la création musicale défendue par des artistes professionnels aussi bien qu'amateurs**. Elles favorisent le croisement et le développement des pratiques artistiques en contribuant à une politique d'intérêt général. Les structures labellisées « Scènes de musiques actuelles - SMAC » **développent seules ou en coopération un projet contribuant au maillage artistique, culturel et social du ou des bassins de vie dans le(s) quel(s) elles s'inscrivent**. Dans l'exercice de leurs missions, elles portent **une attention particulière à la diversité, notamment au travers des œuvres présentées, des artistes accompagnés et des publics, au respect des objectifs de parité ainsi qu'à la prise en compte des droits culturels, de l'équité territoriale, pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle**.*

Les fonctions du projet seront à minima :

- la diffusion musicale, dans et hors les murs
- l'accompagnement des pratiques musicales : répétition, résidence, formation
- la ressource
- l'accueil des publics

Fonctions clés : diffusion de spectacles, lieu de création artistique, lieu de médiation, pôle ressources, locaux administratifs.

4/Liens avec le territoire

Changements attendus pour le territoire – Nouveaux partenariats

La SMAC 07 doit s'ancrer dans le projet culturel du Teil reposant sur 6 balises principales :

- ✓ **Ville de flux.** La ville est passante pour les véhicules, elle est aussi brassante des populations.
- ✓ **Espace et service publics.** La culture au Teil est affaire d'espace public (être dehors, sortir des murs, défaire les frontières réelles et symboliques) et de service aux populations (temps long).
- ✓ **Education et exigence.** Une EAC tout au long de la vie et une exigence culturelle qui ne se brade pas (tirer vers le haut).
- ✓ **Tous artistes et artisans.** Les arts et la culture au Teil, c'est aussi les artisans, et encore le sport et le social (culture de la bricole et esprit ouvrier).
- ✓ **Les identités du Teil.** Il n'y a pas un Teil unique (valoriser la diversité des identités tout en assurant la cohérence).
- ✓ **De l'urbain au rural.** Le centre bourg est connecté à l'intercommunalité (l'urbain et le rural se côtoient) et au territoire large.

Lien spatial

La relation avec le centre-ville est à construire.

- ✓ Elaborer un plan de mobilité les soirs de spectacles, prévoir des déplacements piétons en groupe vers le centre-ville avec un contrôle des flux automobiles.
- ✓ Constat de trottoirs étroits, d'un manque de signalisation, d'une insécurité pour la circulation piétonne. Penser des aménagements pour le public entre la SMAC et le centre-ville avec une signalétique adaptée, panneaux et au sol.
- ✓ La relation entre la SMAC, la place Semard, le Temple et le fleuve est à scénographier dans sa globalité pour assurer une cohérence globale.



Ecosystème

Tout nouvel équipement culturel doit trouver sa place dans son écosystème, ici celui de la diffusion et de l'accompagnement des pratiques musicales.

Un premier regard sur les villes situées à moins d'une heure de trajet du Teil permet d'identifier plusieurs partenaires incontournables dont l'examen peut éclairer les dynamiques à l'œuvre au Teil.

Temps de déplacement en voiture depuis Le Teil	Moins de 30 mn de transport	Entre 30 et 60mn de transport
Equipements « Musiques actuelles » (entièrement dédiés ou accueillant des concerts)	<p>Le Teil Conservatoire Musique et Danse</p> <p>Cruas CMR (centre musicaux ruraux)</p> <p>Viviers. Théâtre municipal (concerts SMAC07), 250 places</p> <p>Montélimar : Le Toit Rouge, Salle polyvalente et modulable de 350 spectateurs assis / 700 debout.</p>	<p>Valence. Le Lux, Scène Nationale. Projet autour des Arts Visuel et des Arts Scéniques. Salle de spectacles de 247 places assises.</p> <p>Valence. Le Train Théâtre. Scène conventionnée Chanson française. Salle de spectacles de 450 places assises.</p> <p>Aubenas. Salle Le Bournot. Gérée par le service Culturel de la ville. Capacité de 170 à 300 places.</p> <p>Vals-les-Bains. Centre Culturel Les Quinconces. 175 places assises.</p>
Structures d'enseignement musicale intégrant un cursus Musiques Actuelles	<p>Montélimar. Conservatoire de Musique et Théâtre. +de 4000 élèves/an, cours de Jazz / Musiques actuelles / Electro / MAO / Musique et cinéma...</p> <p>Donzères. Ecole de Musique. Cours de Musiques actuelles amplifiées</p>	<p>Valence. Conservatoire à Rayonnement Départemental. Cours de Musiques Actuelles / jazz et musiques tarditionnelles.</p> <p>Valence. Jazz Action Valence. Enseignement et diffusion des musiques actuelles.</p>

5/ Le débat autour de l'équipement

Points d'adhésion : les vigilances

- ✓ **Signalétique** : Préserver / respecter la signature architecturale du lieu. Prévoir un panneau de signalétique relatant l'histoire du lieu.
- ✓ **Polyvalence et modularité.** Assurer la modularité des espaces, s'adapter à la polyvalence des formes accueillies
- ✓ **Relation intérieur / extérieur.** Usage du lieu dans sa globalité, lien avec l'extérieur à penser.
- ✓ **Sécurité.** Anticiper sur la sécurité / gardiennage
- ✓ **Parking** : prévoir un parking pouvant accueillir un grand nombre de véhicules pour du public extérieur (300 places ?)
- ✓ **Besoins techniques** : Le réaménagement du lieu en salle de concert nécessite une transformation radicale. L'accompagnement par des structures parapubliques expertes dans ce domaine (CNV) est indispensable.

Points de controverse

- ✓ Quelles ouvertures aux habitants ?
- ✓ Comment penser la relation entre l'intérieur et l'extérieur ? L'enjeu est de faire de la SMAC un lieu de vie connecté au centre-ville, et non un lieu réservé aux seuls musiciens et spectateurs les soirs de concerts
- ✓ En dehors de la SMAC, les anciens Abattoirs peuvent-ils accueillir d'autres projets ? hébergement, espace de co-working, recyclerie, repair café...

6/ Moyens à mobiliser

Estimation moyens matériels pour la construction de la salle

La réhabilitation d'une partie du bâtiment qui abritera le futur lieu devra s'appuyer sur une étude de programmation, menée par un programmiste accompagné d'un cabinet d'architecture. Cette étude devra être menée en associant l'équipe architecturale, le directeur, le programmeur, le directeur technique de la nouvelle SMAC 07, les élus, les équipements intercommunaux, le conservatoire Musique et danse, les techniciens jeunesse et culture et si besoin des associations en lien avec ce projet musical (CMR, Adsea ...).

Une question en suspens reste le nom de la future salle : qui doit le choisir ? A quoi doit-il faire référence (au passé ou au futur du lieu ? A l'identité culturelle locale ou plus large ? Aux fonctions du bâtiment ?) ? Cette réflexion doit s'appuyer sur une démarche participative largement ouverte.

Estimation moyens humains: lesquels ? pour quoi ? budget...

Dans l'état actuel du projet, l'équipe de l'association SMAC07 assurerait la mise en œuvre globale du projet. Un nouveau directeur expérimenté, prend ses fonctions en mars 2018.

8 personnes occupent les postes de :

- Direction
- Coordination artistique
- Administration
- Communication
- Régie technique
- Coordination Cavajazz
- Coordination La Presqu'île
- Accueil & logistique La Presqu'île.

Certains postes devront être adaptés au nouveau projet (gestion des locaux de répétition notamment), et l'équipe potentiellement élargie (médiation culturelle, régie, etc.)

Une subvention de fonctionnement sera allouée, dont le montant reste à définir, en fonction notamment des actions menées sur le territoire.

Estimation moyens financiers : lesquels ? pour quoi ? budget...

- ✓ **Travaux** : budget d'investissement évalué à 2 millions et demi d'euros env.
- ✓ **Equipement**. Pas d'estimations actuellement des autres coûts d'investissement de fonctionnement et d'équipement du lieu. A considérer en fonction des usages (cahier des charges technique à élaborer avec les associations).

Budget prévisionnel pour la réalisation d'une SMAC sur la CCARC suite à l'étude de faisabilité Ida concept

Les dépenses sont estimées à +/- 10%		La commune du Teil mettra a disposition le lieu d'une valeur de X euros dans le cadre d'un bail emphytéotique		
	Dépenses		Recettes	commentaires
Phase 1		Phase 1		
Maitrise d'œuvre 12%	120 000,00 €			
Bureaux BCT et CSPS	10 000,00 €	DETR	285 000,00 €	à voir si contrat de ruralité
Fonction diffusion	824 150,00 €	FSIL	200 000,00 €	
Fonction administrative	15 000,00 €	CD07	480 000,00 €	sur deux exercices
Fonction logistique Technique	53 000,00 €	Région	400 000,00 €	Fléchée sur CDDRA, si CCARC
Lots techniques	141 000,00 €			Mme Masboeuf
Espaces extérieurs	32 000,00 €			suivra sur contrat ambition
Sous total Phase 1 investissement	1 195 150,00 €	CCARC	379 188,00 €	Résiduel
Equipements matériels scénographie	589 000,00 €	CNV	160 000,00 €	30% sur équipement
Divers équipements	82 000,00 €	FCTVA	335 192,00 €	15,7 Sur dépenses TTC
Sous total Phase 1 scénographie	671 000,00 €			
Sous total Phase 1 HT	1 866 150,00 €			
Sous total Phase 1 TTC	2 239 380,00 €	Sous total Phase 1 TTC	2 239 380,00 €	
Phase 2		Phase 2		
Fonction Salle club	64 000,00 €			
Fonction répétitions et enregistrement	70 000,00 €	DETR et FSIL	50 000,00 €	à voir si contrat de ruralité
Centre de ressources	20 000,00 €	CD07	50 000,00 €	sur second exercices
Sous total Phase 2 investissement	154 000,00 €	Région	46 000,00 €	bourg
Equipements	32 000,00 €	CCARC	40 000,00 €	centre bourg
Sous total Phase 2 équipements	32 000,00 €			
Sous total Phase 2 HT	186 000,00 €	Sous total Phase 2 HT	186 000,00 €	
Budget global SMAC HT	2 052 150,00 €			
Budget global SMAC TTC	2 462 580,00 €			

7/ Méthode et étapes de mise en oeuvre

Gouvernance et fonctionnement.

Cadres de références, méthodes, outils ...

- ✓ **Lieu municipal.** La ville du Teil participe à la transformation du lieu, qu'elle met à disposition du projet selon des modalités encore à définir (DSP, convention...). Le modèle de gestion privilégié aujourd'hui est une délégation à l'association SMAC07, qui gèrera le lieu pour tous les acteurs impliqués dans la structure (si l'on imagine d'autres partenaires dans ce lieu) avec un comité de coordination et une réflexion sur les espaces communs et les espaces dédiés. La ville apporte l'expertise et le soutien de ses services, notamment les services techniques. Attente que les acteurs locaux est une place dans le projet porté par l'équipe gestionnaire.
- ✓ **Projet intercommunal.** La ville du Teil et la CCARC participent au financement du projet (construction du lieu) du fait de sa compétence, pour la mise en place d'actions destinés aux habitants du territoire, et pour participer au rayonnement du projet.

Etapes, pas suivants...

- **Etape 1 – 2017 :** Validation par les élus du lieu d'accueil / bâtiment anciens abattoirs
- **Etape 2 – 2018 :** Déplacement des services techniques qui l'occupent (vers locaux AFPA)
- **Etape 3 – 2018 :** Arrivée du nouveau directeur en mars. Définition des fonctions et du projet plus largement. Etudes associées. Prévoir Voyage d'étude sur autres lieux similaires.
- **Etape 4 – 2020 :** Installation dans le lieu avant les élections municipales.

8/ Les tendances pour les SMAC

Le label SMAC est attribué à environ 70 structures en France. Le ministère de la Culture, avec la nouvelle mouture du cahier des charges validée en mai 2017, a annoncé la fin des labellisations pour 2018. C'est donc un acquis qu'il convient de protéger, puisque cette labellisation fait figure de garant d'une action reconnue et accompagnée, et ainsi de levier pour les autres acteurs publics et, de plus en plus, privés.

La SMAC07 est la seule en France à concerner un projet territorial rural s'appuyant sur des lieux de diffusion très éloignés géographiquement. Projet unique et dynamisant, il est en revanche très exigeant pour l'équipe (mobilité forte, contraintes techniques...). Avec l'implantation au Teil dans un équipement neuf à la jauge importante, l'enjeu pour l'équipe sera de poursuivre son action territoriale, tout en développant un projet fort et ambitieux (notamment sur l'accompagnement des pratiques) sur le nouveau lieu.